

Mise en œuvre de la GBCP

Public : Toute personne souhaitant connaître la mise en œuvre de la GBCP.

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jours (14 heures)

Objectifs : **A l'issue de la formation, le participant est capable de :**

Connaître la réglementation dite GBCP ainsi que la gestion des AE-CP

Se repérer dans les processus d'exécution des dépenses et des recettes en GBCP

Acquérir les outils et les techniques pour construire et suivre son budget.

Connaître les règles de budgétisation des autorisations d'engagement et des crédits de paiement.

Maîtriser et sécuriser les différentes phases des autorisations d'engagement.

Maîtriser et sécuriser les différentes phases des crédits de paiement.

Gérer les factures depuis la détermination du besoin, la documentation nécessaire, jusqu'à sa mise en paiement.

Piloter la gestion des AE/CP par la mise en place d'outils de suivi.

Programme :

Les objectifs de la GBCP

- Qualité comptable et traçabilité
- L'efficacité de la fonction financière et la fluidification des processus
- L'information commune avec le Dossier de Prescriptions Générales (DPG)
- Les principes budgétaires

La rénovation du de la gestion budgétaire et comptable

- Le cadre de gestion budgétaire
- Le nouveau cadre comptable de l'État
- Le compte général de l'État

Contribuer à l'élaboration du budget / les différentes étapes

- Intégrer les techniques d'élaboration budgétaire : Articuler les différents cadres budgétaires entre eux
- Définir des centres de responsabilités budgétaires (délégation, moyens, objectifs)
- Appréhender les différents budgets (utilité, contenu, ...)

- Déterminer les étapes à respecter : Fixation des objectifs, Collecte d'informations, Conception des projets de budget, Validation
- Connaître l'organisation administrative de la procédure
- Élaborer le calendrier budgétaire du budget initial au budget final

Les nouveaux acteurs de la gestion

- Les acteurs de la gestion
- Les acteurs du contrôle

Les trois types de comptabilités et leur articulation

- La comptabilité budgétaire dite comptabilité de caisse)
- L'intérêt de la comptabilité d'analyse des coûts et ses limites
- La comptabilité d'engagement : définition et méthode
- Les différents types d'engagement : engagement juridique et engagement comptable
- La comptabilité d'engagement et le principe de rattachement à l'exercice
- L'impact de la gestion en AE (AP)/CP sur la comptabilité d'engagement

Les procédures d'exécution des opérations de recettes et de dépenses

- Les principes de séparation des ordonnateurs et des comptables
- La procédure d'exécution des dépenses
- La procédure de recouvrement des recettes

Le cadre et contexte général de la gestion des crédits en AE (AP)/CP

- Les fondements de la gestion des crédits en AE (AP)/CP
- La gestion des crédits en AE (AP)/CP comme un outil stratégique
- Les liens avec les outils de programmation budgétaire

Les préalables à une gestion des crédits en AE (AP)/CP

- La mise en place d'une prospective budgétaire au travers le plan pluriannuel d'investissement (PPI) et le plan pluriannuel de fonctionnement (PPF)
- L'élaboration de son PPI et PPF
- Le lien entre PPI/PPF et AE (AP)/CP
- Mise en situation : Elaboration d'un PPI et PPF et leur articulation avec la gestion des crédits AE (AP)/CP

Les principes et méthodes de budgétisation en AE (AP)/CP

- Les méthodes de budgétisation en AE (AP)/CP
- La construction de son architecture budgétaire en AE (AP)/CP
- Mise en situation : Budgétisation en AE (AP)/CP

Le pilotage de la gestion des crédits en AE (AP)/CP

- Le recyclage des AE (AP) non consommées
- Le suivi des AE (AP)/CP : la mise en place de tableaux de bord de suivi
- L'analyse des reports
- Les différents contrôles (politiques / administratifs)

Méthode pédagogique :

Transmission des apports théoriques par des exposés et des exercices.
Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.